

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 30 juin 2026

Date de convocation : le 17/06/2026

Date d'affichage : 17/06/2026

Nombre de membres au Comité Syndical : 49

L'an deux mille vingt-six, le trente du mois de juin, à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni au siège du SIEDA, sous la présidence de Sébastien DAVID Président.

Etaient présents : BAILLIARD Olivier – BARBET Florian – BARBEZANGE Jacques – BERNIE Christophe – BESSAOU Magali – BONNET Christian – BON Laurent – BOURHIS Yann – CADENET Thierry – CALMELS Jean Luc – CALVET Jean- Marc – CAMBON Jean Bernard – CASTANIER Bernard – CAVALLIER Guillaume – CENRAUD Alain – COUDERC Maurice - DAVID Sébastien – FABRE Jean Marc – FAJOU Florian – FARJOU Jean Luc – LABORIE Christian – LACAN Jacky – MAFFRE Patrice – MARTY Rémy – MARTY Patrick – MARTY Paul – MASBOU Jean Pierre – MAZARS Brigitte – NOUVIALE Alain – POUZOULET LIGUE Didier – QUATTROPANI Maurice – REVELLAT Christian – RIVEMALE Patrick – RUFFIE Bertin – SAINT-AFFRE Julien – TAILLEFER Jean-Luc – TROIN Coralie – VERDIE Bernard – VISSEQ Michel -

Etaient absents ou excusés : 10 Dont 3 ont donné procuration

Votes Pour : 42
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2026/06/02

ELECTION des Vice-Présidents du SIEDA

ELECTION des Vice-Présidents du SIEDA

Monsieur le Président indique que conformément à l'article 10 des statuts du SIEDA, le Comité Syndical élit, en son sein, les Vice-Présidents.

Le nombre de Vice-Présidents est fixé par le Comité Syndical.

En l'absence de disposition légale spécifique, le nombre de Vice-Présidents relève des statuts du syndicat. Toutefois, conformément aux principes applicables aux syndicats mixtes fermés et aux pratiques observées, il est essentiel de limiter ce nombre.

Afin de préserver l'efficacité de la gouvernance, il est proposé de mettre en place un Premier Vice-Président et 10 Vice-Présidents.

Après un vote, le Comité Syndical a élu, à l'unanimité les Vice-Présidents comme suit :

Premier Vice-Président : Jean Marc CALVET

Et 10 Vice-Présidents suivants par ordre alphabétique :

ALIES Monique
BARBEZANGE Jacques
BERNIE Christophe
CADENET Thierry
MARTY Rémy
MASBOU Jean Pierre
POUZOLET -LIGUE Didier
QUATTROPANI Maurice
SOLIER Anne – Claire
VERDIE Bernard

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Et Publication ou notification

Du 02/07/2026



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois suivant son entrée en vigueur. Ce recours devra être enregistré sur l'application Télérecours Citoyens accessible depuis le site internet www.telerecours.fr